

La maison familiale et rurale de Vains fait peau neuve

Une année de travaux!

La formation par alternance a encore de beaux jours devant elle! C'est le cas de la maison familiale de Vains, qui a décidé d'investir pour asseoir l'avenir.

6 78370 euros d'investissement! La maison familiale de Vains a décidé d'engager des travaux sur son site. Le chantier a débuté le 5 septembre dernier et va se poursuivre jusqu'au 30 juin 2012. Le but de l'opération est de construire un pôle pédagogique.

Depuis le 1er septembre, la fusion entre les maisons familiales de Vains et Saint-Senier-sous-Avranches est effective. « Nous avons désormais une seule entité avec une seule association gestionnaire pour les deux sites, explique Olivier Deville, le directeur. Au final, cela se traduit par une plus grande mutualisation des moyens et une plus grande simplification au niveau administratif ». Mais cette association n'a pas attendu la fusion pour se pencher sur le problème des locaux sur le site de Vains.

Dix ans pour mûrir le projet

En 1998, la maison familiale de Vains a fait construire un internat moderne d'une cinquantaine de places. « Aussitôt après, nous nous sommes penchés sur les salles de cours, qui sont misérables, inadaptées et exigües pour que nos jeunes puissent travailler dans de bonnes conditions. Des salles inadaptées, qui nuisaient à notre développement ». Dix ans plus tard, le projet a mûri et le futur pôle pédagogique est l'aboutissement de plusieurs années de réflexion, mais aussi de recherche de financement.



■ Olivier Deville, directeur de la maison familiale de Vains, devant le chantier du futur pôle pédagogique dont les travaux ont commencé le lundi 5 septembre et qui sera achevé au 30 juin 2012.

Hormis l'internat, la maison familiale de Vains n'a pas engagé de travaux importants, sauf quelques petits aménagements de l'existant qui date de 1958, comme par exemple en abattant des cloisons.

Un bâtiment de 462,52 m²

Le projet consiste à édifier un bâtiment tout neuf, d'une surface de 462,52 m², qui sera situé en face de l'internat

et à proximité du bâtiment administratif. Le but est d'améliorer les conditions de travail des élèves, mais aussi du personnel.

Le futur pôle administratif comprendra quatre salles de cours, un bloc sanitaire et un préau, qui faisait cruellement défaut jusqu'à présent. « Mais cette construction va libérer des espaces qui permettront une redistribution des locaux actuels, souligne Olivier Deville, les salles actuelles de cours seront réaffectées, comme par exemple en salle

de jeu, en réserve, en salle de réunion, et la salle d'information libérée du bâtiment administratif, permettra au personnel de travailler dans des conditions plus adaptées... ».

Et ce n'est pas fini! Entre l'internat et le nouveau bâtiment, une aire de jeux sera aménagée pour le plus grand plaisir des élèves. « Profitant de ce chantier, nous ferons une mise en accessibilité aux personnes handicapées sur tout le site qui va consister à reprendre l'existant » ajoute le directeur. Les abords extérieurs seront enrobés avec des bandes podotactiles.

Tous les locaux administratifs seront également redistribués en complétant les espaces, avec mise aux normes pour les personnes handicapées. Les bureaux des formateurs seront situés au premier et second étage. Le bureau du directeur et tout le secrétariat vont redescendre au rez-de-chaussée. Et la façade du bâtiment administratif sera refaite en pierres apparentes.

La pose de la première pierre du futur pôle pédagogique aura lieu jeudi 6 octobre à 17 h 30 à la maison familiale de Vains.

Jean-Marie Fourage



■ Les élèves de seconde bac pro service aux personnes et au territoire qui l'an prochain, pourront poursuivre leurs études en première, et l'année d'après en terminale, en restant sur site.

Nouveau bac pro ?

La disparition du BEP a entraîné l'arrivée du bac pro service aux personnes et au territoire. Ce qui devrait entraîner une montée en puissance de la maison familiale de Vains/Saint-Senier qui compte actuellement 147 élèves, pour un effectif de 165 élèves finançaibles : une classe de quatrième, deux de troisième, une classe BEPA 2 service aux personnes (pour la dernière année), une seconde élevage équin, une première bac pro élevage équin et une seconde pro service aux personnes et au territoire.

Pour élargir ses possibilités de débouchés, la maison familiale va redéposer un dossier de candidature pour un bac pro, conduite et gestion de l'exploitation hippique pour compléter le dispositif proposé à Saint-Hilaire-du-Harcouët et permettre ainsi aux jeunes de se former en alternance. Et ce, fort du constat que cette formation initiale par alternance n'existe pas dans le département. Qu'elle sera donc novatrice et répondra à un besoin, dans une région où il y a un réel besoin, entre autre avec le pôle équin qui devrait se créer dans le Sud-Manche.